



Mauvais coefficient Travaux Public

Par **zero25**, le **09/07/2016** à **11:10**

Bonjour, Cela fait 4 ans que je suis embauché dans une grande entreprise de Travaux public, en Franche Comté. J'ai toujours travaillé de mes mains, je ne connais pas grand chose au code du travail et aux conventions, c'est pour cela que j'en appel a votre aide.

Il y a quelque jour, un collègue m'a mis sur la piste d'une éventuelle erreur de la pars de mon employeur. Celui ci m'a dis que mon coefficient était mauvais: J'ai un bac technologique, puis un niveau BTS.

Je suis Niveau 2 Position 1, coefficient 125. Celui ci m'affirme que je devais être Niveau 2 position 2 a l'Embauche et Niveau 3 après 18 mois d'ans l'entreprise.. Est ce vrai ? Ça me parais gros quand même. Mais maintenant je doute. Pouvez vous m'aidez ??

Cordialement, Florian, Maçon VRD, 25 ans.